

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS « VOYAGEZ AVEC BESCHERELLE LANGUES »

Article 1 - Durée

Ce jeu concours débutera le 09/02/2016 pour se clore le 11/03/2016 à minuit.

Article 2 - Participation

Ce concours est gratuit, sans obligation d'achat.

Il est ouvert à toute personne physique résidant en France métropolitaine, à l'exception du personnel de la société Editions Hatier, ainsi que des membres de leur famille et toute personne ayant directement ou indirectement participé à la conception, la réalisation ou à la gestion du concours.

Pour les mineurs, la participation au concours est effectuée sous le contrôle des parents ou des représentants légaux.

Article 3 - Modalités d'inscription et de participation

Ce concours est annoncé :

- sur le site Bescherelle via l'URL : <http://www.bescherelle.com/> à compter du 9/02/2016
- sur le site Hatier via l'URL : <http://www.editions-hatier.fr/> à compter du 9/02/2016
- sur la page Facebook Bescherelle à compter du 9/02/2016
- via une newsletter envoyée aux inscrits sur le site Bescherelle le 14/02/2016

Pour participer au jeu concours, il suffit que le participant :

- se connecte sur le site Internet Bescherelle via l'URL : <http://www.bescherelle.com/> sélectionne la rubrique « Jeu-concours Bescherelle langues » ;
- enregistre ses coordonnées (civilité, nom, prénom, avez-vous des enfants scolarisés, adresse e-mail, autorisation des parents, inscription infos Bescherelle et partenaires)
- réponde aux trois questions posées à choix multiples;
- valide l'ensemble.

Ces formulaires interactifs devront être validés et expédiés via le site <http://www.bescherelle.com/>, le 11/03/2016 à minuit dernier délai, date limite pour l'enregistrement des réponses.

Article 4 - Modalités de désignation des gagnants

Il sera désigné 5 gagnants au total, tirés au sort parmi les participants ayant donné les 3 bonnes réponses au quiz.

Article 5 - Dotations

Les 5 gagnants se verront attribuer en cadeau une Dakotabox « **Week-end en Europe** » d'une valeur commerciale unitaire de 149,90 € comprenant une à deux nuits avec petits déjeuners pour deux personnes, à choisir parmi les 174 séjours proposés.

La valeur commerciale totale des 5 lots est de 749,50 € TTC.

La valeur indiquée des lots correspond au prix public TTC couramment pratiqué à la date de rédaction du règlement, elle est donnée à titre de simple indication et est susceptible de variation.

Les gagnants sont informés que les prestations n'incluent pas le transport jusqu'au lieu de fourniture de la prestation par le partenaire sélectionné, ni les repas et boissons non mentionnés. Les options éventuelles restent donc à la charge des gagnants.

Ainsi, lors de la réservation d'une prestation, il appartient aux gagnants de vérifier le contenu précis de la prestation proposée.

Egalement, compte tenu de la durée de validité importante de ce type de coffrets, le contenu des prestations peut être redéfini par les partenaires après l'édition du guide, sans que la responsabilité des Editions Hatier ne puisse être invoquée. Ainsi, lors de la réservation d'une prestation, il appartient aux gagnants de vérifier le contenu précis de la prestation proposée.

Compte tenu du rôle actif des gagnants tant en termes de sélection du partenaire dans le guide que du choix de la date souhaitée, les Editions Hatier ne sauraient être tenues pour responsable de l'indisponibilité de la prestation sélectionnée à la date souhaitée. Les gagnants doivent donc réserver leurs prestations en avance afin de pouvoir en bénéficier dans le délai imparti.

La fourniture de la prestation est soumise aux conditions contractuelles spécifiques du partenaire sélectionné, notamment en termes d'annulation ou de modification de la réservation, de limite d'âge, ou encore de condition physique des gagnants et/ou accompagnateurs, et sous réserve des disponibilités de l'offre du partenaire. Il incombe donc aux gagnants de se renseigner auprès du partenaire choisi sur l'existence de ces éventuelles conditions spécifiques.

Article 6 - Acceptation du règlement

La participation au concours entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement qui est accessible dans son intégralité à l'URL suivante :

<http://www.editions-hatier.fr/contenu/reglement-cadre-jeux-concours-organises-par-les-editions-hatier>

Annexe : questionnaire

LE JEU

Répondez au questionnaire suivant et cliquez sur « Valider »

1. Quel fleuve traverse Londres, la capitale anglaise ?
 - o La Tamise
 - o La Seine
 - o Le Rhin

2. Quelle est la capitale du Portugal ?
 - o Venise
 - o Madrid
 - o Lisbonne

3. Comment se conjugue le verbe anglais « To forgive » (pardonner) au prétérit ?
 - o Forgive
 - o Forgived
 - o Forgave